



## Une récolte de bois stable en 2017, aussi bien au niveau national que régional

En 2017, 38,3 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été exploités par les professionnels dans les forêts françaises, soit une progression modérée de 1,7 %. Les volumes sont relativement stables par rapport à 2016 pour l'ensemble des catégories. Seule la production de bois énergie affiche une hausse de + 4,2 % à 8,4 millions de m<sup>3</sup>.

En Île-de-France également, les volumes de bois exploités en 2017 par les professionnels dans les forêts franciliennes sont quasiment inchangés par rapport à l'année précédente. Toutefois, la récolte de bois énergie diminue (- 5,6 %) au profit du bois d'industrie qui augmente après une forte baisse en 2016 (+ 18,5 %).

Récolte 2017 (en m <sup>3</sup> )	France métropolitaine	Variation 2017/2016	Île-de-France	Variation 2017/2016
Bois d'œuvre	19 430 900	+ 1,8 %	121 100	+ 6,8 %
Bois d'industrie	10 542 000	- 0,2 %	32 500	+ 18,5 %
Bois énergie	8 367 900	+ 4,2 %	216 600	- 5,6 %
Total	38 340 800	+ 1,7 %	370 130	0 %

Les activités de sciage et de première transformation du bois (rabotage, fabrication de placages) sont peu présentes dans la région, elles ne sont représentées que par cinq petites unités ayant une production annuelle cumulée inférieure à 2 000 m<sup>3</sup>.

## Un volume de « bois énergie » qui marque le pas en Île-de-France

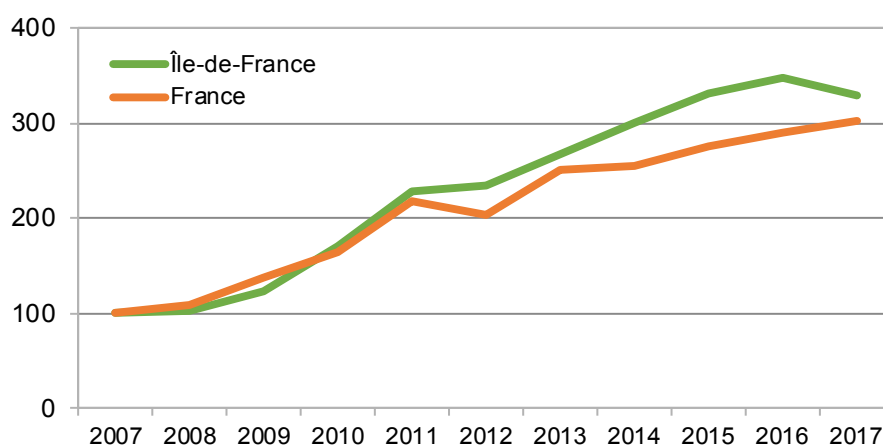
La production francilienne de bois énergie recule en 2017 pour la première fois depuis 10 ans. Elle se maintient toutefois à un niveau historiquement élevé, ayant été multipliée par trois depuis 2007.

Elle représente toujours avec environ 215 000 m<sup>3</sup> plus de 50 % de la récolte commercialisée dans la région par les professionnels.

Le bois est utilisé pour le chauffage domestique sous forme de plaquette forestière ou de bois bûches.

L'autoconsommation et les circuits hors filières forestières ne sont pas totalisés dans ces chiffres.

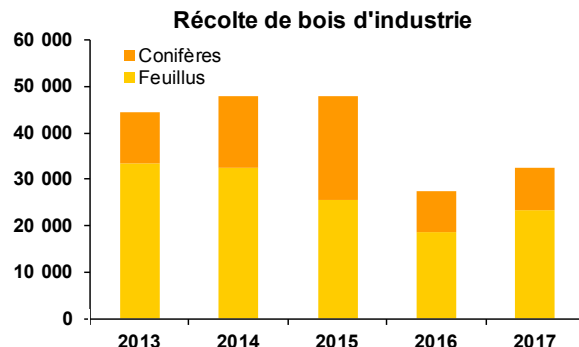
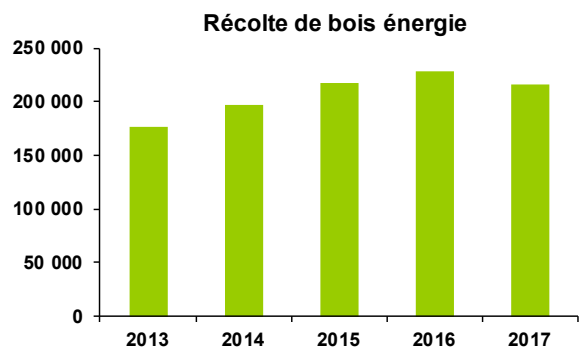
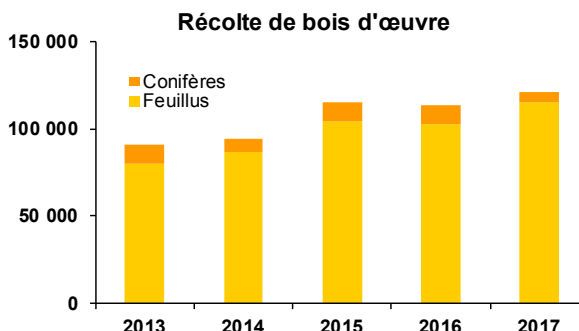
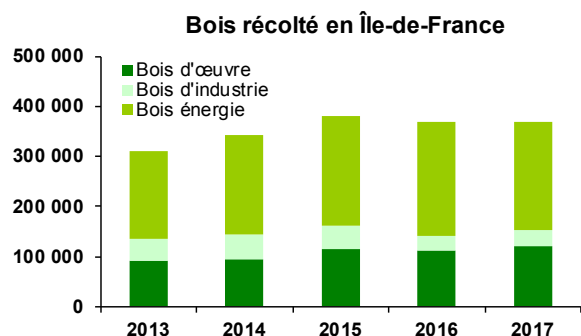
Évolution comparée de la récolte de bois énergie en Île-de-France et en France



Indice base 100 en 2007

Source : enquête annuelle de branche 2017 « Exploitation forestière ».

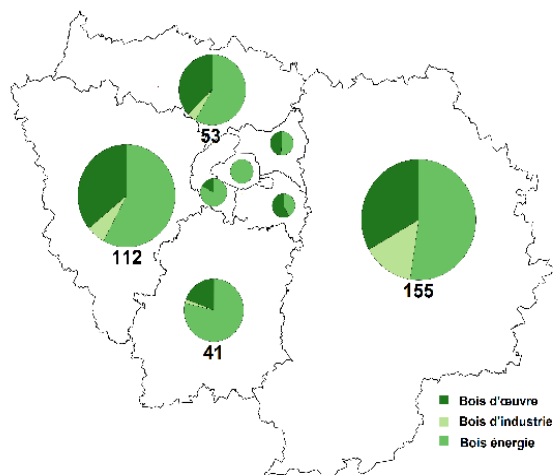
## En 2017, augmentation du bois d'œuvre et du bois d'industrie, recul du bois énergie



Source : Enquête de branche 2017 « exploitation forestière ».

## Une récolte bien répartie à l'échelle régionale

Unité : millier de m³ récoltés.



Source : Enquête de branche 2017 « exploitation forestière ».

### DÉFINITIONS

• **Une branche (ou branche d'activité)** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises ayant une même activité principale.

• **Bois d'œuvre** : Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.

• **Bois d'industrie** : Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous produits d'exploitation du bois d'œuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (dit bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dit bois d'industrie). Les chutes de scierie livrées à la trituration sont attachées aux « produits connexes » de scierie.

• **Bois énergie** : Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

**N.B** : Le bois de chauffage autoconsommé par les particuliers n'est pas dans le champ de l'enquête. Il est évalué à dire d'expert dans une fourchette de 200 000 à 400 000 m³/an en Île-de-France.

### Pour en savoir plus :

- Récolte de bois et production de sciages en 2017 : Hausse de la commercialisation de grumes et du bois énergie
- Récolte de bois et production de sciages en 2017 (résultats définitifs)

- Le panorama de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt, de la pêche et de l'alimentation
- Un portrait détaillé de la forêt française et des industries du bois (GraphAgri BOIS - Édition)
- Enquête annuelle sur les exploitations forestières en 2016



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)  
Adresse : 18, rue Carnot - 94234 Cachan cedex  
**Service régional de l'information statistique et économique (Srise)**  
Tél. : 01 41 24 17 00  
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>  
Courriel : [srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr)

Directrice : Anne Bossy  
Directeur de la publication : Gérôme Pignard  
Rédactrice en chef : Marie-José Petit  
Rédaction : Yohann Pocrain  
Composition : Yohann Pocrain  
ISSN : 0246-1803